| Page d'accueil |

Bibliothèque nationale du Canada National Library of Canada

Bibliothèque nationale du Canada

Rapport annuel 1995-1996

ISSN 1207-7720

English

Il est possible de visualiser et d'imprimer ce document en version Acrobat si votre logiciel vous permet de lancer le logiciel de lecteur de fichier Adobe Acrobat. On peut obtenir le logiciel de Adobe Acrobat.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Responsabilités

- Les Acquisitions et services bibliographiques
- Les Services de recherche et d'information
- Les Services de technologie de l'information
- Politique et Communications
- La Gestion des ressources en information
- Programmes nationaux et internationaux
- Cabinet de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale

Principales initiatives en 1995-1996

- Les ressources d'information en réseau
- Les développement des systèmes
- L'accès
- La mise en commun des ressources
- Les collections
- La conservation
- La promotion
- Les programmes nationaux et internationaux

Impact de l'examen des programmes et des réductions budgétaires

Conclusion

Tableau : Ressources humaines et budget de la Bibliothèque nationale

---

INTRODUCTION

Les institutions subventionnées par l'État font face à des défis majeurs et à des changements importants dans l'économie d'aujourd'hui. Tout en affrontant des compressions budgétaires profondes et des réductions importantes, elles ont également à gérer la convergence et l'intégration rapides des technologies de l'information tout en continuant d'améliorer le service au public. Les technologies, les partenariats novateurs et la demande croissante d'accès électronique aux services et à l'information présentent des possibilités et des défis à la fois au secteur public et au secteur privé.

Le développement d'une économie basée sur la connaissance soulève un certain nombre de problématiques de politique gouvernementale au sujet des rôles respectifs du secteur public et du secteur privé. La Bibliothèque nationale du Canada est particulièrement préoccupée par les questions reliées à l'assurance que tous les Canadiens ont un accès équitable à l'information, le maintien de la viabilité d'une culture canadienne distinctive au sein de l'univers électronique mondial, et la conservation de notre patrimoine culturel pour les générations futures. Ce sont tous des domaines où les gouvernements peuvent jouer un rôle important et où les bibliothèques, en tant qu'institutions publiques, peuvent apporter une contribution importante. Le défi est de s'assurer qu'elles disposent du financement nécessaire pour leur permettre d'optimiser cette contribution.

La recherche et le développement sont essentiels pour s'assurer que les bibliothèques continuent d'utiliser le plus efficacement possible les nouvelles technologies, qu'elles acquièrent la compétence nécessaire pour gérer les ressources de l'information électronique de manière efficiente, et qu'elles intègrent leurs services dans le réseau mondial. Les gouvernements fédéral et provinciaux et le secteur privé édifient une infrastructure d'information électronique au Canada qui, selon le gouvernement fédéral, constitue une initiative hautement prioritaire, car elle contribuera au bien-être des Canadiens sur les plans économique, social et culturel. L'accent mis sur l'infrastructure d'information électronique canadienne confère une importance critique aux initiatives en matière d'information électronique de la Bibliothèque nationale, au fur et à mesure que l'institution remplit son mandat de créer des ressources nationales solides pour l'étude, la compréhension et la vitalité permanente de la culture canadienne, tout en recherchant des partenariats et en explorant de nouvelles façons d'améliorer ses services auprès de ses usagers.

RESPONSABILITÉS

Les principales responsabilités de la Bibliothèque nationale du Canada consistent à rassembler, à conserver et à rendre accessibles les publications qui font partie du patrimoine canadien. Ressource importante pour la recherche en études canadiennes et pour la promotion de la littérature et de la musique canadiennes, la Bibliothèque nationale joue également un rôle clé en vue de favoriser le développement des bibliothèques et de faciliter la mise en commun des ressources entre les bibliothèques canadiennes.

Créée par le Parlement en 1953 et régie par la *Loi sur la Bibliothèque nationale*, la Bibliothèque nationale du Canada monte et conserve des collections à l'appui de ses propres services et ceux d'autres bibliothèques canadiennes; applique les dispositions relatives au dépôt légal (en vertu desquelles les éditeurs canadiens sont tenus de remettre des exemplaires de leurs publications à la Bibliothèque nationale pour sa collection); aide à rendre accessibles à tous les services de bibliothèque et d'information;

produit la bibliographie nationale; soutient les services fédéraux de bibliothèque et redistribue les ouvrages excédentaires provenant d'autres bibliothèques. Toutes ces activités visent à rendre l'information conservée par la Bibliothèque nationale et d'autres bibliothèques accessible à tous les Canadiens.

Voici les directions opérationnelles de la Bibliothèque nationale : les Acquisitions et services bibliographiques, les Services de recherche et d'information, et les Services de technologie de l'information, qui collaborent avec quatre petites directions de politique et de soutien : Politique et Communications, Gestion des ressources en information, Programmes nationaux et internationaux, et le Cabinet de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale.

Les Acquisitions et services bibliographiques

La direction des Acquisitions et services bibliographiques (ASB) est chargée d'enrichir les collections de publications de la Bibliothèque nationale, d'appliquer les dispositions concernant le dépôt légal, de fournir des services bibliographiques nationaux, de gérer des fichiers bibliographiques de source canadienne ou étrangère pour la mise en commun des ressources, de même que d'élaborer et de tenir à jour des normes de catalogage.

La direction des ASB rassemble les livres, les périodiques, les enregistrements sonores et vidéo et d'autres publications sur tous les supports, et elle catalogue les nouveaux ouvrages et les inscrit dans divers répertoires et publications, tels que *Canadiana* et *Livres à paraître*. Elle acquiert des documents grâce au dépôt légal, à des achats, à des dons, à des échanges et à des ententes administratives conclues avec d'autres organismes gouvernementaux. Ses responsabilités d'ordre bibliographique consistent, entre autres, à créer, tenir à jour et diffuser des notices renfermant le titre et la description des publications canadiennes, à aider à élaborer et à diffuser des normes nationales de catalogage qui facilitent l'accès aux documents canadiens, à coordonner le programme de catalogage avant publication, à diffuser des notices catalographiques lisibles par machine, ainsi qu'à attribuer des numéros internationaux normalisés aux livres, aux documents musicaux et aux publications en série canadiens dans le cadre des programmes internationaux d'identification. À l'appui de la mise en commun des ressources, la direction des ASB crée et gère une base de données nationale qui renferme de l'information sur les documents conservés par plus de 500 bibliothèques canadiennes. Elle coordonne en outre le microfilmage, la publication et la vente de thèses provenant des écoles du cycle supérieur de 48 universités et collèges canadiens.

Les Services de recherche et d'information

Les Services de recherche et d'information (SRI) sont chargés de gérer, de sauvegarder et de rendre accessibles les collections de la Bibliothèque, ainsi que de fournir des services complets de référence et de recherche en études canadiennes aux chercheurs et aux autres bibliothèques, ainsi qu'aux programmes publics.

Les SRI, qui sont centrés sur les clients, conservent, tiennent à jour et rendent accessibles les collections de livres, de périodiques, de journaux, de publications gouvernementales, de microformes, d'enregistrements sonores, de documents musicaux imprimés, de publications électroniques et de manuscrits littéraires et musicaux de la Bibliothèque nationale. À l'appui des études canadiennes, les SRI fournissent des services de recherche et de consultation dans les domaines de spécialisation de la Bibliothèque (littérature et musique canadiennes et histoire du Canada), ainsi que des renseignements en bibliothéconomie et en sciences de l'information. Les SRI offrent des services de référence et d'orientation aux autres bibliothèques canadiennes et fournissent de l'information sur les documents conservés par d'autres bibliothèques, prêtent des documents des collections de la Bibliothèque nationale aux

bibliothèques de toutes les régions du pays et répartissent les publications excédentaires entre les bibliothèques canadiennes par l'entremise du Centre canadien d'échange du livre. Enfin, ils font connaître la littérature publiée et la musique du pays par l'entremise des programmes publics.

Les Services de technologie de l'information

Les Services de technologie de l'information (STI) ont la responsabilité d'élaborer, d'entretenir et d'exploiter les systèmes informatiques qu'ils fournissent à la Bibliothèque nationale et aux milieux bibliothéconomiques et de l'information canadiens.

Les STI assurent la direction, la coordination ainsi que l'élaboration de la politique pour le réseau informatisé des bibliothèques et des services d'information canadiens, font des recherches sur les applications possibles, dans les bibliothèques, des technologies informatiques, et fournissent des services de soutien Internet à la Bibliothèque nationale et des services de soutien des systèmes tant à la Bibliothèque qu'aux bibliothèques du gouvernement fédéral qui font partie de ses utilisateurs.

Politique et Communications

Le secteur de la Politique et des Communications s'occupe de la politique ministérielle et des activités de planification et de communications, dont la vérification interne, l'évaluation des programmes, et la planification stratégique et des locaux. Ce secteur est également chargé du marketing de la Bibliothèque nationale et fait connaître, à l'aide de publications, ses programmes, ses services et son rôle comme institution culturelle nationale.

La Gestion des ressources en information

La Gestion des ressources en information est chargée de coordonner l'élaboration des politiques et des stratégies concernant les ressources d'information de la Bibliothèque, notamment les collections, les bases de données, la conservation et les fonds de renseignements gouvernementaux.

Programmes nationaux et internationaux

Les Programmes nationaux et internationaux déterminent quel rôle la Bibliothèque doit jouer dans les activités nationales et internationales liées aux principales activités de programme du ministère. Ils offrent des services de consultation et de soutien aux bibliothèques du gouvernement fédéral et aux bibliothèques spécialisées. De plus, ils coordonnent et facilitent la mise en commun nationale et internationale des ressources et des projets liés au patrimoine.

Cabinet de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale

Le Cabinet de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale fournit un soutien administratif au chef de la direction, l'administrateur général de la Bibliothèque nationale.

La Bibliothèque nationale et les Archives nationales se partagent les services financiers, administratifs, de ressources humaines et de conservation.

PRINCIPALES INITIATIVES EN 1995-1996

Les ressources d'information en réseau

La Bibliothèque nationale optimise l'utilisation de la technologie et de l'installation de ressources d'information en réseau pour accroître la portée nationale de ses services, pour en améliorer l'accès et pour inciter une plus grande autosuffisance chez les utilisateurs des services de la Bibliothèque. Les initiatives actuelles comprennent :

- Le développement et l'entretien du service World Wide Web (W3) de la Bibliothèque. Celle-ci a créé son site W3 en juin 1995, en s'appuyant sur son serveur Gopher établi l'année précédente.
- La production de plusieurs outils distinctifs de découverte des ressources qui offrent des passerelles-matière pour l'information sur le Canada.
- Une série de projets pilotes de numérisation qui font appel aux documents de ses collections, et qui visent à ajouter un contenu canadien à l'autoroute de l'information.
- L'installation d'une version électronique de la grande exposition de la Bibliothèque, « Visions d'autres mondes : la science-fiction et le fantastique au Canada », sur le W3.
- La publication de versions électroniques de quelques-unes des publications de la Bibliothèque nationale.
- La conception et la mise en oeuvre de procédures visant l'acquisition, la conservation et la fourniture de l'accès à des revues électroniques canadiennes.
- La formulation de politiques de concert avec des partenaires fédéraux et des partenaires externes liés à l'acquisition, à l'organisation et à la diffusion de l'information gouvernementale.

Le développement des systèmes

La Bibliothèque nationale a terminé la première phase de son projet AMICUS en 1995, quand elle a remplacé son ancienne plate-forme informatique et le système bibliographique, DOBIS, par une technologie de l'information plus moderne. AMICUS offre une plus grande capacité de traitement et de mémoire, un système de gestion de bases de données relationnelles, un logiciel de gestion de textes intégraux, et une série d'applications donnant accès à la base de données nationale de la Bibliothèque, selon l'approche client-serveur. La mise en oeuvre s'est terminée au deuxième trimestre de 1995, avec un retard d'environ un an sur la date prévue au départ, principalement à cause de difficultés techniques imprévues provenant de la nouvelle technologie client-serveur.

Plus de 600 institutions canadiennes se servent à l'heure actuelle d'AMICUS pour effectuer des recherches dans la base de données de la Bibliothèque nationale, qui renferme quelque 10 000 000 de notices de renseignements bibliographiques pour soutenir le prêt entre bibliothèques, le catalogage, et le service de la référence. Le nombre d'utilisateurs augmente de cinq à dix pour cent chaque année, et environ 500 000 notices sont ajoutées à la base de données tous les ans.

Les priorités actuelles comprennent l'amélioration du rendement du système, l'amélioration de la gestion des documents électroniques et de la numérisation, et l'amélioration du chargement automatique des fonds des bibliothèques canadiennes dans la base de données. Afin de réduire au minimum la quantité d'instructions bibliographiques dont les chercheurs sur place et les usagers d'Internet ont besoin pour utiliser les catalogues de la Bibliothèque, celle-ci collabore avec l'Institut canadien de l'information

scientifique et technique (ICIST) à la mise au point, pour AMICUS, d'une interface utilisateur final simplifiée.

L'accès

En collaboration avec le Groupe Communication Canada (GCC), la Bibliothèque nationale a introduit un programme de catalogage accéléré des publications du gouvernement fédéral. En vertu de ce programme, les notices bibliographiques des documents distribués aux bibliothèques canadiennes participant au Programme des services de dépôt (PSD) du GCC sont disponibles sur AMICUS, quand les bibliothèques participant au PSD reçoivent leurs exemplaires des publications.

Dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'intégration des personnes handicapées (terminée le 31 mars 1996), la Bibliothèque nationale administrait deux programmes. Au cours des quatre dernières années, le Programme d'aide aux bibliothèques pour l'acquisition d'équipements destinés aux personnes handicapées a permis d'accorder des contributions à parts égales d'un montant total de 654 235 $ à 107 bibliothèques, afin qu'elles puissent acheter de l'équipement pour rendre les imprimés ordinaires et l'information électronique accessibles en braille, en bandes sonores ou en écrits en gros caractères. Le programme devait fournir 50 pour cent du coût de l'équipement destiné aux personnes handicapées. Cependant, dans bien des cas, la contribution des bibliothèques a été supérieure à 50 pour cent, en vue d'assurer un meilleur accès à leurs collections et à leurs services. Dans le cadre de l'autre projet, le Programme d'aide à l'édition d'écrits en gros caractères, la Bibliothèque a accordé des contributions à parts égales d'un montant total de 315 000 $ à 15 éditeurs canadiens, en vue de la publication de 58 livres canadiens en gros caractères. Le coût total de ces deux projets s'élève à 1 372 000 $ échelonné sur quatre ans. Une évaluation de ces deux programmes en 1995-1996 a été très positive.

La mise en commun des ressources

La Bibliothèque nationale a assuré avec succès la promotion de la mise en commun des ressources parmi toutes les bibliothèques du pays et a fourni des outils pour l'autosuffisance des clients, notamment par des répertoires des sigles et des politiques du prêt entre bibliothèques, des lignes directrices pour la livraison de documents et des produits à partir de listes collectives, tels *Romulus*. Au cours des dernières années, l'utilisation du prêt entre bibliothèques s'est accrue de façon spectaculaire, au Canada et dans le monde entier. Heureusement, la technologie est très utile dans ce domaine d'activité et la mise en commun des ressources est maintenant plus répandue parmi les bibliothèques du pays, et l'on dépend moins de ce qui était à un moment donné un petit nombre de fournisseurs importants de prêts entre bibliothèques.

La Bibliothèque nationale participe à des consultations régulières avec des promoteurs de systèmes bibliographiques, des fournisseurs d'information et des bibliothèques en vue de promouvoir une approche coordonnée du réseautage et pour optimiser les possibilités de mise en commun des ressources des nouvelles technologies. Des études spéciales concernant la liaison des bases de données du catalogue collectif ont été effectuées, de même que des études sur l'élaboration de politiques et de services. La Bibliothèque a préparé et diffusé des lignes directrices destinées à l'expédition du flux de documents en Amérique du Nord, et elle a travaillé avec le ministère du Patrimoine canadien pour négocier, avec la Société canadienne des postes, un programme de subvention postale adéquat pour les bibliothèques.

Les collections

Les dispositions de la *Loi sur la Bibliothèque nationale* concernant le dépôt légal ont été modifiées par le Parlement et ont reçu la sanction royale en juin 1994. Les nouvelles dispositions sont entrées en vigueur

en avril 1995. Selon la Loi et le règlement révisé, les éditeurs canadiens, y compris les organismes fédéraux, doivent remettre à la Bibliothèque nationale deux exemplaires de toute publication tirée à plus de 100 exemplaires et un exemplaire de toute publication dont ils ont produit entre quatre et 100 exemplaires. Selon les anciennes dispositions de la Loi, les éditeurs étaient tenus de déposer seulement un exemplaire des publications qui coûtaient plus de 50 $. Ce plafond a été éliminé. D'autres modifications apportées à la Loi et aux règlements renforcent la capacité de la Bibliothèque nationale d'enrichir et de sauvegarder une collection importante des documents canadiens publiés au pays.

En avril 1995, les Archives nationales du Canada ont transféré à la Bibliothèque leurs collections historiques de documents publiés. Les évaluations préliminaires indiquent qu'au moins 30 000 titres sont nouveaux pour les collections de la Bibliothèque nationale, et beaucoup d'exemplaires supplémentaires de documents déjà en possession de la Bibliothèque peuvent se trouver parmi les quelque 100 000 titres de documents des collections transférées. Ces documents ont enrichi de façon importante la collection de documents rares canadiens de la Bibliothèque.

La conservation

En avril 1995, grâce à des fonds supplémentaires du Conseil du Trésor, la Bibliothèque nationale a commencé « l'opération récupération », un projet d'un an pour récupérer environ 8 000 des documents de la collection de la Bibliothèque, à la suite d'incidents d'inondation survenus à l'immeuble principal et également dans une installation d'entreposage annexe, de septembre 1993 à mai 1994. Le projet comporte le remplacement des documents endommagés, dans la mesure du possible, et l'organisation d'un travail de conservation et de reliure pour les documents qui ne peuvent être remplacés.

Du fait de locaux inadéquats, la Bibliothèque ne peut remplir son mandat de conservateur du patrimoine canadien de l'édition. Elle cherche donc à obtenir des locaux de courte et de longue durée, environnementalement sûrs pour ses collections.

De plus, la Bibliothèque doit affronter le défi considérable de la conservation des documents non imprimés, tels les vidéos, les disques optiques compacts (CD-ROM) et d'autres publications électroniques. Selon des indications, cette partie du patrimoine publié du Canada est encore plus vulnérable que les imprimés dans ses collections. La Bibliothèque nationale, avec d'autres partenaires des secteurs public et privé, s'attaque à ce problème et a fait partie d'un groupe de travail en vue d'élaborer une stratégie nationale de la conservation du patrimoine audiovisuel canadien et de l'accès à celui-ci. En plus de ses activités, qui traitent des actuels besoins techniques, de politiques et de la clientèle, la Bibliothèque nationale se préoccupe de la nécessité de s'assurer que l'information électronique mise aujourd'hui à la disposition de la société de l'information continuera d'être disponible à l'avenir.

La promotion

En 1995-1996, quelque 106 événements littéraires, programmes de musique, conférences, séances de lecture et expositions en appui au patrimoine publié de la Bibliothèque ont attiré une participation d'environ 36 000 visiteurs. La Bibliothèque nationale a monté sous forme électronique sa plus récente grande exposition, « Visions d'autres mondes : la science-fiction et le fantastique au Canada », sur le W3, et l'a en outre présentée dans l'immeuble de l'administration centrale. La Bibliothèque a également publié de nombreux documents qui contribuent à l'étude, à la compréhension, à l'appréciation et à la vitalité permanente du patrimoine culturel canadien sur divers supports.

Les contributions des partenaires et des commanditaires des secteurs public et privé aident à produire

certaines publications annuelles importantes, telles que la trousse Lisez sur le sujet, un guide bilingue pour la littérature de jeunesse qui est distribué dans les écoles et les bibliothèques publiques du pays.

Avec d'autres organismes culturels et patrimoniaux fédéraux, la Bibliothèque nationale continue de jouer un rôle actif dans le Projet d'accès au patrimoine canadien (PAPC). Son objectif central est d'utiliser les nouveaux supports ou les nouvelles technologies pour développer des produits culturels et éducatifs canadiens. Cette année, le PAPC a étudié les questions relatives à la numérisation des documents des organismes culturels fédéraux.

Les programmes nationaux et internationaux

La Bibliothèque a amorcé un programme national de statistiques pour les bibliothèques canadiennes. Elle a également poursuivi son travail d'élaboration d'une stratégie nationale de la conservation, afin de s'attaquer aux problèmes de conservation du patrimoine d'une manière coopérative, tout en assurant la conservation des collections patrimoniales sous sa garde.

Pour faire face aux autres problèmes de conservation, la Bibliothèque continue également à promouvoir énergiquement l'utilisation du papier permanent, et elle collabore à un important projet de recherche coopératif sur la permanence du papier, qui est financé conjointement par le secteur industriel et par le gouvernement. Si les résultats du projet de recherche d'une durée de deux ans sont bons, la quantité de papier que l'on pourra considérer comme permanent augmentera énormément. Ce projet est suivi avec beaucoup d'intérêt non seulement par les milieux culturels, mais aussi par les fabricants de pâte et de papier du Canada et de l'étranger.

En 1995, la Bibliothèque nationale, la Canadian Library Association (CLA) et la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) ont parrainé une réunion internationale sur le prêt entre bibliothèques et la livraison de documents, réunion au cours de laquelle l'approche du Canada a été présentée et a reçu un accueil favorable de la part des professionnels de l'étranger.

La Bibliothèque assure un rôle de chef de file international en s'occupant du Programme fondamental du flux universel des données et les télécommunications de l'IFLA et en participant au développement des services électroniques IFLANET de l'IFLA.

Impact de l'examen des programmes et des réductions budgétaires

La Bibliothèque nationale vise à offrir des services qui répondent très étroitement aux besoins du public canadien et des bibliothèques du pays, et à proposer un accès égal, abordable et universel aux ressources d'information du monde, en particulier l'information produite par et pour des Canadiens au sujet du Canada. Au cours des dernières années, qui ont constitué une période de restrictions continuelles et de compressions budgétaires cumulatives, la Bibliothèque nationale s'est efforcée de continuer à fournir des services de base à un niveau qui réponde efficacement aux besoins des clients. Elle y est parvenue en diminuant ses frais, en accroissant sa productivité au moyen de la restructuration, de la réduction et de la réorientation de certains programmes, en modifiant et en remaniant ses structures organisationnelles, et en se concentrant sur la formation de partenariats.

La Bibliothèque fait présentement face à un défi grave touchant les programmes et les services qu'elle assure aux Canadiens, en mettant en pratique les réductions cumulatives de son budget de base. Les réductions du budget découlant des deux premières phases de l'examen des programmes, combinées à la poursuite des réductions d'ensemble annoncées dans les précédents budgets fédéraux, ont eu pour résultat

une réduction du budget de base de 1994-1995 de la Bibliothèque d'environ 27,5 pour cent d'ici 1998-1999. Ces compressions auront des effets importants sur les collections, les services et les programmes publics, ainsi que sur son rôle de coordination et de liaison au sein des milieux bibliothéconomiques du Canada.

- La Bibliothèque nationale achète moins de documents canadiens rétrospectifs, a annulé presque un tiers de ses abonnements actuels à des périodiques étrangers, et acquiert beaucoup moins de monographies publiées à l'étranger à cause des diminutions du budget des collections.

- L'élimination d'achats d'un deuxième exemplaire des documents canadiens publiés à l'étranger signifie qu'aucun exemplaire ne sera disponible pour la collection de conservation de la Bibliothèque.

- Les limites de ressources ont forcé la Bibliothèque à annuler deux des trois quarts de huit heures pour le traitement de masse des documents acides dans ses collections.

- La Bibliothèque a réduit le nombre de ses employés qui offrent des services à l'appui de la mise en commun des ressources, et prévoit introduire des tarifs s'appliquant aux photocopies fournies en réponse aux demandes du prêt entre bibliothèques.

- Les compressions budgétaires nécessitent une réduction dans le nombre de documents faisant l'objet d'une description bibliographique complète. Il existe maintenant deux autres niveaux de catalogage, soit minimal et abrégé, au lieu des cinq niveaux précédents, et la Bibliothèque prévoit s'en remettre davantage à des notices bibliographiques minimales.

- Les réductions budgétaires ont également forcé la Bibliothèque à limiter la portée de ses services auprès des autres bibliothèques canadiennes, par le biais de sa collection de littérature et de documentation professionnelles.

CONCLUSION

Au fur et à mesure que le rassemblement et la fourniture de l'information commence à inclure des supports électroniques, la Bibliothèque nationale du Canada joue un rôle central en vue d'offrir l'accès et l'information à des institutions nationales et internationales, tout en continuant de rassembler et de conserver le patrimoine canadien de l'édition sur tous les supports. La Bibliothèque s'est constamment dépassée devant des technologies qui évoluent rapidement et a fait face à des contraintes financières de plus en plus rigoureuses, en s'assurant que le patrimoine publié du Canada et l'information en général sont accessibles et abordables.

Table
Tableau

National Library Staff and Budget
Ressources humaines et budget de la Bibliothèque nationale

	Actual/ Réel	Forecast/ Prévu
	1994-1995	1995-1996
Full-time equivalent/Équivalents temps plein	500	475
Resources allocated (thousands of dollars)/ Ressources affectées (en milliers de dollars)		
Personnel		
Salaries and Wages/Traitement et salaires	21 113	20 709
Contributions to employee benefit plans/Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 596	2 464
Other personnel costs/Autres coûts	23 709	23 173
Goods and Services/Biens et services		
Transportation and communications/Transports et communications	1 201	1 456
Information	403	508
Professional and special services/Services professionnels et spéciaux		
Computer services/Services informatiques	1 445	974
Other services/Autres services	3 574	5 007
Rentals/Location	331	104
Purchased repair and upkeep/Achat de services de réparation et d'entretien	297	476
Purchase of books and other material/Achat de livres et autres documents	2 553	2 269
Other utilities, materials and supplies/Autres services publics, fournitures et approvisionnements	1 112	706
Other subsidies and payments/Autres subventions et paiements	11	27
	10 927	11 527
Minor Capital/Dépenses en capital secondaires	1 012	1 571
Total Operating/Total des coûts de fonctionnement	35 648	36 271
Controlled Capital/Dépenses en capital contrôlées	1 260	1 090
Transfer payments grants/Paiements de transfert, subventions	427	452
	37 335	37 813

Droit d'auteur. La Bibliothèque nationale du Canada. (*Révisé* : 1996-11-20).